



MAIRIE D'ORNEX
Département de l'Ain
République Française

D 2026 07 09 066

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

9 JUILLET 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : le 3 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Cathy BIOLAY, première adjointe, en l'absence de Monsieur le Maire.

Présents

C. BIOLAY, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M-C. ROCH, M. CHALENDAR, J. DAZIN, J. DIZERENS, M. FOURNIER, M. CONDÉ, Y. DUMAS, C. GALLEMAND, P. GUINOT, F. GRENIER, R. OTZENBERGER, M. CICCÌÙ, N. SEPIERRE, A. BOUSSER, I. MOUIMEN, R. TATOUD, S. PONSART, J. HERVO

Absents excusés

O. GUICHARD, L. FEDRIGO, Y. QUARTERONI, H. LE PIVERT C. MARTINET, T. LUGINBUHL, H. GRANGE, A. DI PAOLO

Absents

Procurations

O. GUICHARD à C. BIOLAY, L. FEDRIGO à M. GIRIAT, Y. QUARTERONI à W. DELAVENNE, H. LE PIVERT à J. DAZIN, C. MARTINET à M. CICCÌÙ, T. LUGINBUHL à N. SEPIERRE, H. GRANGE à M. CHALENDAR, A. DI PAOLO à J. HERVO

Assistaient

I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

7. Jeunesse – Fixation des tarifs du séjour « Pleine nature dans le Jura à Clairvaux-les-Lacs » organisé par l'espace jeunes « le Sac'Ados » du 25 au 27 août 2026

La commune d'Ornex organise, du 25 au 27 août 2026, un séjour intitulé « Pleine nature dans le Jura – Clairvaux-les-Lacs » à destination des jeunes fréquentant l'Espace Jeunes « Le Sac'Ados ».

Il convient de fixer la participation des familles en fonction de leur quotient familial, ainsi qu'une tarification spécifique pour les familles domiciliées hors de la commune.

Les tarifs proposés sont les suivants :

Quotient familial annuel	≤ 2 000 €	2 001 à 4 000 €	4 001 à 6 000 €	6 001 à 9 000 €	9 001 à 12 000 €	12 001 à 24 000 €	24 001 à 36 000 €	36 001 à 48 000 €	48 001 à 60 000 €	≥ 60 001 €
Résidents d'Ornex	63 €	72 €	81 €	90 €	99 €	108 €	117 €	126 €	138 €	150 €
Familles hors commune	126 €	144 €	162 €	180 €	198 €	216 €	234 €	252 €	276 €	300 €

Ces tarifs prennent en compte les frais de transport, d'hébergement, de restauration et les activités prévues au programme.

Vu l'avis favorable de la Commission Enfance, Jeunesse et École du 29 juin 2026.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** les tarifs du séjour « Pleine nature dans le Jura à Clairvaux-les-Lacs » du 25 au 27 août 2026, tels que présentés ci-dessus ;
- **DÉCIDE** que les tarifs applicables aux familles domiciliées hors de la commune sont majorés de 100% par rapport aux tarifs appliqués aux familles résidant à Ornex ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Ornex, le 10 juillet 2026

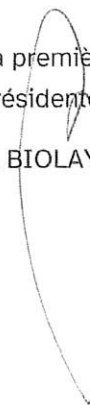
La secrétaire de séance,

M-C. ROCH



La première adjointe,
Présidente de séance

C. BIOLAY



Affiché et exécutoire le : 13 juillet 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.